

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes annonce son plan stratégique 2022-2024 pour améliorer la confiance dans l'audit des sociétés ouvertes du Canada

TORONTO, le 7 décembre 2021 – Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) annonce aujourd'hui que son conseil d'administration a approuvé un nouveau plan stratégique triennal, le **Plan stratégique 2022-2024 : Améliorer la confiance en ce qui a trait à l'audit des sociétés ouvertes du Canada**, qui définit les prochaines étapes associées à sa priorité stratégique d'améliorer la qualité des audits au Canada. Le CCRC est l'organisme chargé de réglementer les cabinets qui audient les sociétés ouvertes du Canada.

De 2022 à 2024, le CCRC se concentrera sur quatre engagements stratégiques :

- 1. Promouvoir une culture axée sur la qualité parmi les auditeurs de sociétés ouvertes du Canada.**
- 2. S'attaquer de front aux nouveaux défis en matière de qualité d'audit.**
- 3. L'évolution de l'audit.**
- 4. L'équipe et la culture du CCRC – faire en sorte qu'elles soient guidées par notre responsabilité envers l'intérêt public.**

« Le plan stratégique 2022-2024 du CCRC est conçu pour nous permettre de relever les défis et de saisir les occasions qui se présenteront dans la réglementation de l'audit au cours des trois prochaines années, et définit les prochaines étapes que nous franchirons afin d'améliorer la qualité des audits, dit Carol Paradine, chef de la direction du CCRC. Nous ferons preuve de souplesse en mettant l'accent sur la réalisation d'audits et la production de rapports financiers de grande qualité, en nous adaptant et en surmontant les défis découlant des enjeux soulevés par les secteurs novateurs/émergents.

« Les audits doivent se concentrer sur les questions les plus importantes pour le public investisseur. Fondement essentiel de l'intégrité, de la fiabilité et de l'attrait des marchés financiers canadiens, la qualité des audits ne peut pas être statique – nous devons prendre des mesures afin de l'améliorer continuellement. »

Pour élaborer son nouveau plan stratégique triennal, le CCRC a consulté des parties prenantes clés, y compris des investisseurs, des comités d'audit, d'autres organismes de réglementation et ses employés.

On peut consulter le **Plan stratégique du CCRC 2022-2024 : Améliorer la confiance en ce qui a trait à l'audit des sociétés ouvertes du Canada** à l'adresse www.cpab-ccrc.ca/fr.

À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme de réglementation indépendant de l'audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé de superviser les audits effectués par des cabinets comptables inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion de la qualité des audits grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Adrienne Jackson, directrice principale, Communications

Conseil canadien sur la reddition de comptes

adrienne.jackson@cpab-ccrc.ca